Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 37 (1965)

Heft: 9

Vereinsnachrichten: USAL: liste des membres du comité de la section romande, 1965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

saire étant assuré par une coopérative ou une communauté de coopératives disposées à rendre possible le financement final.

4. En cas de cautionnement du prêt, le taux d'intérêt est fixé par la banque accordant le prêt cautionné. En cas de versement direct par la coopérative ou la communauté de coopératives, on adoptera le taux de l'intérêt du crédit de construction.
5. Le prêt sera amorti par des versements annuels s'élevant à 10% au moins du prêt consenti.
6. La Commission de contrôle de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire de l'Union suisse pour l'amélioration du logement examinera si les conditions mentionnées dans l'article 2 sont remplies.
7. L'examen de la demande se fait selon les principes et le procédé appliqués lors de l'octroi de cautionnement.
8. La Société coopérative de cautionnement hypothécaire de l'Union suisse pour l'amélioration du logement percevra une taxe pour l'examen de la demande.
9. En cas de résultat favorable de l'examen, le Secrétariat de l'Union suisse pour l'amélioration du logement proposera à la société coopérative ou à la communauté de coopératives ayant donné son accord de principe soit d'assumer le cautionnement de la somme proposée, soit d'accorder elle(s)-même(s) à la requérante le prêt sollicité.
   Lorsque la coopérative ou la communauté de coopératives sollicitée refuse la demande, le Secrétariat de l'Union suisse pour l'amélioration du logement s'efforcera d'obtenir par un autre moyen le prêt nécessaire.

Union suisse pour l'amélioration du logement
Section romande

Liste des membres du Comité de la Section romande, 1965

Président: *Maret Arthur,* avenue Druey 15, 1000 Lausanne
Vice-président: *Weiss Marius,* chemin de Fontenay 14, 1000 Lausanne
Rédacteur «Habitation»: *Vouga Jean-Pierre,* architecte cantonal, place du Château 6, 1000 Lausanne
Secrétaire: *Hermenjat Fernand,* Cartel romand HSM, avenue de Rumine 2, 1000 Lausanne
Caissier: *Follonier J.-P.,* SCH Lausanne, rue Maupas 10, 1000 Lausanne

Membres:
Aeby Roger, architecte cantonal, avenue Weck-Reynold 26, 1700 Fribourg
Ayer Gérald, président de BATICOOP, case postale 21, 1700 Fribourg
Borel Georges, juge de paix, chemin Rochette 11, 1200 Genève
Dormond Aimé, SCH Montreux, avenue Belmont 44, 1820 Montreux
Gerber Robert, professeur, Bel-Air 43, 2000 Neuchâtel
Guex Edmond, chemin de Meillerie 5, 1000 Lausanne
Iten Joseph, chef du Service de l'édilité, 1950 Sion
Jaquet André, avenue Ed.-Vaucher 33, 1211 Genève-Châtelaine
Martin Fernand, conseiller communal, directeur des Travaux publics, 2000 Neuchâtel
Mercier Julien, architecte, quai de la Thièle 16, 1400 Yverdon
Picot François, président SCH, Cité Vieusseux 38, 1200 Genève
Richard Charles, chef de l'Office cantonal du logement, Caroline 11, 1000 Lausanne
Schumacher Willy, chef du Service des bâtiments de l'Etat, Brandards 22, 2006 Neuchâtel
Wyss A.-Ed., architecte, rue Jaquet-Droz 58, 2300 La Chaux-de-Fonds

Membres d'honneur:
Freymond Arthur, boulevard de la Forêt 6, 1012 Lausanne
Chapallaz René, architecte, rue Bois-Gentil 7, 2300 La Chaux-de-Fonds
Gilliard Frédéric, architecte, chemin Verdonnet 18, 1000 Lausanne

Vérificateurs des comptes:
Detrey Frédéric, avenue d'Ouchy 55 b, 1000 Lausanne
Henry Ernest, Direction des finances de la ville, Louve, 1000 Lausanne
Pantet Jean, chemin de Calamin 10, 1400 Yverdon